



Paris, le 4 août 2022

Communiqué de presse

États généraux de la Formation et de l'Emploi des Jeunes Journalistes : J-60

Après plusieurs mois d'enquêtes, de diagnostics et d'actions menées par les 14 écoles de la Conférence des Écoles de Journalisme, les Etats Généraux de la Formation et de l'Emploi des jeunes journalistes se tiendront à Paris les 3 et 4 octobre 2022. L'ensemble des parties prenantes du métier sont appelées à se mobiliser pour débattre de l'amélioration de la formation et de l'insertion des jeunes journalistes.

L'événement national des 3 et 4 octobre sera organisé autour de deux temps forts

Le 3 octobre les parties prenantes du métier se réuniront en groupes de travail autour de 12 thématiques centrales pour l'évolution des pratiques en matière de formation, d'insertion et de management des jeunes journalistes. Accompagnés par un pilote directeur ou directrice d'école et une personnalité qualifiée, ces groupes multipartites seront constitués de représentants d'étudiants de la CEJ, de jeunes diplômés CEJ en exercice, des directions d'écoles, de représentants des salariés et des employeurs, des ressources humaines et des rédacteurs ou rédactrices en chef. A l'issue de leurs discussions, ils émettront des recommandations sur les 12 thématiques.

Ces recommandations seront présentées le 4 octobre à l'ensemble de la profession. Cette journée sera également l'occasion de partager la synthèse des résultats de plusieurs enquêtes, diagnostics et expérimentations menées par les écoles de la CEJ. La restitution des travaux et la présentation des recommandations sera suivie dans l'après-midi d'un temps d'échange et de prise de parole entre représentants et dirigeants du métier, syndicats, institutions et partenaires des médias, en présence des représentants des quatre ministères concernés : Culture, Enseignement Supérieur, recherche et innovation, Travail, Plein emploi et Insertion, Égalité entre les femmes et les hommes, Diversité et Égalité des chances.





Pourquoi des Etats généraux ?

Dans un contexte de mutation du rapport au travail, l'objectif des Etats généraux de la Formation et de l'Emploi des Jeunes Journalistes est d'améliorer les conditions d'entrée dans le métier des jeunes journalistes en consolidant les liens entre les écoles reconnues et les entreprises, de former des professionnels encore mieux à même de traiter et de couvrir l'ensemble des enjeux actuels et futurs - qu'ils soient sanitaires, économiques, climatiques, politiques, sociétaux - et de favoriser l'égalité des chances et la diversité.

Appel à contributions et groupes de travail

Un appel à contributions est lancé début août auprès des organisations professionnelles et syndicales sur les douze thématiques nées des diagnostics des États généraux comme la diversité et l'égalité des chances, les nouveaux modes de consommation et de production de l'information ou les aspirations des jeunes journalistes.

La date limite d'envoi des contributions écrites est fixée au 5 septembre.

LA CEJ: La conférence des écoles agréées regroupe les 14 cursus de formation inscrits à la convention collective nationale des journalistes. Ces cursus sont agréés par la CPNEJ, la commission paritaire nationale des journalistes. Ce dispositif d'accréditation spécifique à la France existe depuis 1956. Liste des cursus reconnus par la profession: CELSA (Paris), CFJ (Paris), CUEJ (Strasbourg), EJC (Cannes), EJDG (Grenoble), EJCAM (Aix-Marseille), École de Journalisme de Sciences Po (Paris), EJT (Toulouse), EPJT (Tours), ESJ (Lille), IFP (Paris), IJBA (Bordeaux), IPJ Dauphine (Paris), IUT de journalisme (Lannion).

CONTACT:

• Président de la CEJ - Pascal Guénée - president@cej.education

Déléguée générale - Anne Tézenas du Montcel - deleguee.generale@cej.education

Communication - communication.etats-generaux@cej.education

Plus d'informations sur : cej.education

• Twitter : @cejournalisme